



Aides aux devoirs !!!

publié le 08/09/2022

Madame, Monsieur,

Le Collège R.BOUYER met en place le dispositif d'Aide aux devoirs. Il débutera à partir du lundi 26 Septembre prochain.

Ce dispositif, gratuit, prévoit de l'aide aux devoirs sur les temps de demi-pension pour tous les élèves qui le souhaitent.

L'aide aux devoirs est assurée par des enseignants volontaires du collège et des Assistants de Vie Scolaire.

Ce dispositif est basé sur le volontariat de l'élève.

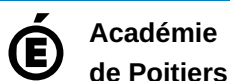
- Par conséquent, il n'y aura pas d'inscription à ce dispositif. Les élèves iront à l'aide aux devoirs en fonction de leurs besoins.
- Des adultes ressources seront disponibles tous les jours.
- Nous vous rappelons que les temps d'études sont prioritairement faits pour travailler. Le matériel nécessaire est à disposition de vos enfants (notamment les manuels scolaires).

En fonction du nombre de permanences à organiser, les Assistants d'Éducation proposeront également aux élèves l'ouverture d'une salle pour assurer de l'aide aux devoirs sur la dernière heure de cours (16H20 à 17H15).

La Principale, C.STOURM

La CPE, K.FAVRY

 [affiche_de_promotion_aide_aux_devoirs_2022-2023](#) (PDF de 615.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.